L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Degraissant super actif multi-surfaces

Version: 3 Date de révision: 14/02/2017 RE EC/830/2015 - CLP 1272/200

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Degraissant super actif multi-surfaces

1. 1. 1. № CE: Non applicable.
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes Nettoyant dégral

de la substance ou du mélange et

utilisations déconseillées:

Nettoyant dégraissant

1. 3. Renseignements concernant le

fournisseur de la fiche de données de

sécurité:

Le Moulin Saint Pierre - Les Taillades CS 20154

F-84304 Cavaillon cedex

France

NOVAMEX

Tél: +33 (0)5 49 61 50 41 Télécopie: +33 (0)5 49 61 51 11 Courriel: fds@arbrevert.fr

1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - INRS Tél: +33 (0)1 45 42 59 59

1. 5. Formule: 16JP035E-PRO
 1. 6. № code du produit: 44351-PRO

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou

du mélange:

Non considéré comme dangereux suivant le règlement (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 et

modifications

2. 2. Éléments d'étiquetage:

2. 2. 1. Symbole(s) et mention

d'avertissement:

Aucun selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs

modifications et adaptations.

2. 2. 2. Mention de danger:

Aucune selon les règlements (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et

adaptations.

2. 3. Information(s) complémentaire(s):

Général

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention

/

Intervention

P305+P351+P313 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau

pendant plusieurs minutes. Consulter un médecin.

P301+P315 EN CAS D'INGESTION: Consulter immédiatement un médecin

Autre

Ne pas mélanger avec des nettoyants différents.

Ne pas respirer le produit pulvérisé

2. 4. Dangers principaux: Non considéré comme dangereux

2. 5. Autres dangers: Aucun autre danger détecté à ce jour

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Description du mélange:

Solution aqueuse de surfactants

3. 2. Composant(s) contribuant aux dangers pour la santé:

• DECETH-8

- N° CAS: 26183-52-8

- Conc. (% pds) : 0,999 < C <= 5 - SGH (Système Général Harmonisé)

* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Tox. aiguë 4 - H302 - Irr. oc. 2 - H319

G.E. Conseils ® Page 1 / 6

L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Degraissant super actif multi-surfaces

Version: 3 Date de révision: 14/02/2017 RE EC/830/2015 - CLP 1272/200

• CAPRYLYL/CAPRYL GLUCOSIDE

- N° CE: 500-220-1 - N° CAS: 68515-73-1

- Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488530-36

- Conc. (% pds): 0,999 < C <= 5

- SGH (Système Général Harmonisé)

* SGH05 - Corrosion - Danger - Lés. oc. 1 - H318

- Divers :

DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 420 mg/m3
DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 595000 mg/kg

DNEL / Consommateurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 124 mg/m3 DNEL / Consommateurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 357000 mg/kg

DNEL / Consommateurs / Orale / Effets systémiques, à long terme = 35.7 mg/kg

PNEC / Eaux douces = 0.176 mg/l PNEC / Sédiment = 1.516 mg/kg

PNEC / Eau marine = 0.0176 mg/l

PNEC / Air = 0.27 mg/l

PNEC / Terre = 0.654 mg/kg

PNEC / Sédiment marin = 0.152 mg/kg PNEC / Traitement des eaux usées = 560 mg/l

DL50 / Cutanée / Lapin = >2000 mg/kg

DL50 / Orale / Rat = >5000 mg/kg

CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / Poissons = >100 mg/l CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / Daphnia magna = >100 mg/l

CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / Algues = 10 - 100 mg/l

• carbonate de sodium

- N° Id: 011-005-00-2 - N° CE: 207-838-8 - N° CAS: 497-19-8

- Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119485498-19

- Conc. (% pds) : 0,999 < C <= 5

- SGH (Système Général Harmonisé)

* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Irr. oc. 2 - H319

- Divers :

DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets locaux aigus et à long terme = 10 mg/m3

DL50 / Cutanée / Lapin = >2000 mg/kg de poids corporel

DL50 / Orale / Rat = 2800 mg/kg de poids corporel

CL50 / Inhalation (poussières / brouillards) / Rat = 2300 mg/m3

CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / 96h / Poissons = 300 mg/l

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

4. 1. 1. Inhalation: Air frais, repos.4. 1. 2. Contact avec la peau: Rincer à l'eau.

4. 1. 3. Contact avec les yeux: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au

moins 20 minutes.

4. 1. 4. Ingestion: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4. 2. Principaux symptômes et effets,

aigus et différés:

4. 2. 1. Inhalation: Le produit à 20°C a une faible tension de vapeur. Le risque d'inhaler une concentration nuisible

à la santé est donc très réduit.

4. 2. 2. Contact avec la peau: Les contacts prolongés ou répètes avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de

la peau

G.E. Conseils ® Page 2 / 6

L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Degraissant super actif multi-surfaces

Version:3 Date de révision: 14/02/2017 RE EC/830/2015 - CLP 1272/200

4. 2. 3. Contact avec les yeux:

Peut causer une légère incommodité aux yeux, sans toutefois les blesser.

4. 2. 4. Ingestion:

crampes abdominales - envies de vomir

4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

aucun

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction: Le produit lui-même ne brûle pas.

En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés.

5. 2. Dangers particuliers résultant de

la substance ou du mélange:

aucun

5. 3. Conseils aux pompiers: 5. 4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:

aucun Aucun.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et

Pas de dangers requérant des mesures spéciales de premiers secours.

procédures d'urgence:

6. 2. Précautions pour la protection de

l'environnement:

Eviter la pénétration dans le sous-sol.

6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Éponger avec une matière absorbante (par exemple du tissu)

6. 4. Référence à d'autres sections:

Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:

7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

La manipulation du produit ne requière pas de mesures de précaution spéciales.

7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:

La manipulation du produit ne requière pas de mesures de précaution spéciales.

7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s):

Pas de recommandations spéciales.

7. 2. Stockage:

7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage,

Conserver hors de la portée des enfants.

tenant compte d'éventuelles incompatibilités:

7. 2. 2. Condition(s) de stockage:

Conserver à l'abri du gel.

7. 2. 3. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:

Les emballages plastiques sont recommandés.

7. 2. 4. Matériaux d'emballage non

Eviter les emballages métalliques non protégés.

adaptés:

7. 3. Utilisation(s) finale(s)

particulière(s):

Aucune.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:

G.E. Conseils ® Page 3 / 6

L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Degraissant super actif multi-surfaces

Version:3 Date de révision: 14/02/2017 RE EC/830/2015 - CLP 1272/200

Les substances contenues dans le produit ne sont pas soumises à des limites d'exposition à

l'exception des substances listées ci-dessus

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies

respiratoires:

Pas nécessaire.

8. 2. 2. Protection des mains: Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser: gants en caoutchouc ou en plastique

8. 2. 3. Protection de la peau et du

corps:

Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.

S'il y a des risques d'exposition des yeux, des lunettes de protection devraient être utilisées. 8. 2. 4. Protection des yeux:

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect: liquide 9. 1. 2. Couleur: incolore 9. 1. 3. Odeur: caractéristique

9. 1. 4. PH: 11 9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: 100°C 0°C 9. 1. 6. Point / intervalle de fusion: 9. 1. 7. Point d'éclair: >93°C

9. 1. 8. Limites d'explosivité: Non concerné

1.05 9. 1. 9. Densité relative (eau = 1):

9. 1. 10. Viscosité: Non déterminé.

9. 2. Autres informations:

9. 2. 1. Hydrosolubilité: miscible à l'eau.

9. 2. 2. Liposolubilité: faible 9. 2. 3. Solubilité aux solvants: faible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité: Stable en conditions normales.

10. 2. Stabilité chimique: Stable en conditions normales.

10. 3. Possibilité de réactions

dangereuses:

Aucune identifiée à ce jour

10. 4. Conditions à éviter: Aucune raisonnablement prévisible.

10. 5. Matières incompatibles: Aucune. 10. 6. Produits de décomposition

dangereux:

aucun

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets

toxicologiques:

Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour la personne

G.E. Conseils ® Page 4 / 6

L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Degraissant super actif multi-surfaces

Version: 3 Date de révision: 14/02/2017 RE EC/830/2015 - CLP 1272/200

11. 2. Toxicité aiguë:

11. 2. 1. Inhalation: Le produit ne contient pas de substance classée toxique par inhalation
11. 2. 2. Contact avec la peau: Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour la peau
11. 2. 3. Contact avec les yeux: Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour les yeux
11. 2. 4. Ingestion: Le produit ne contient pas de substance classée toxique par ingestion

11. 3. Information(s) supplémentaire(s): Voir la rubrique 3.3 pour les autres effets liés aux substances

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité: Le produit ne contient aucune substance classée toxique pour l'environnement

12. 2. Persistance et dégradabilité: Les agents de surface utilisés dans cette préparation sont biodégradables conformément au

Règlement Détergents 648/2004/CE.

12. 3. Potentiel de bioaccumulation: Pas de bio-accumulation.

12. 4. Mobilité dans le sol: Données non disponibles.

12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Aucune substance considérée comme PBT et vPvB à ce jour

12. 6. Autres effets néfastes: Aucun en cas d'utilisation et manipulation adéquate

12. 7. Information(s) générale(s): Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

12. 8. Information(s) supplémentaire(s): Voir la rubrique 3.3 pour les autres effets liés aux substances

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des

déchets:

Eviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface.

13. 2. Emballages contaminés: Mettre les emballages à la disposition des services de recyclage locaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s): non réglementé

14. 2. Numéro ONU: Non réglementé pour le transport

14. 6. Dangers pour l'environnement: aucun

14. 7. Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur:

Aucune.

14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil Non concerné

IBC:

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Aucunes dispositions particulières pour l'homme ou l'environnement

15. 2. Évaluation de la sécurité

chimique:

Disponible sur demande.

16. AUTRES INFORMATIONS

G.E. Conseils ® Page 5 / 6

L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Degraissant super actif multi-surfaces

Version: 3 Date de révision: 14/02/2017 RE EC/830/2015 - CLP 1272/200

16. 1. Législation(s) suivie(s): Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux

directives de la CE.

16. 2. Texte complet des phrases dont H302 Nocif en cas d'ingestion.

le n° figure en rubrique 3: H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

16. 3. 1. Date de la première édition: 20/07/201516. 3. 2. Date de la révision 29/11/2016

précédente:

16. 3. 3. Date de révision: 14/02/2017

16. 3. 4. Version: 3
 16. 3. 5. Révision chapitre(s) n°: 3.2
 16. 4. Réalisé par: Novamex

G.E. Conseils ® Page 6 / 6